

J'agis avec ENGIE

Votre rendez-vous pour tout comprendre sur l'énergie

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : ON PASSE LA SECONDE !



Ça roule pour l'écomobilité!

Nous avons pris le pouvoir de préserver notre santé et de limiter notre impact environnemental en changeant nos habitudes de déplacement. Les véhicules thermiques, émetteurs de particules fines et d'oxyde d'azote, seront interdits en Europe dès 2035. Partout en France, les mobilités douces gagnent en popularité. Une enquête Ipsos d'avril 2024¹ montre que 38 % des Français veulent intensifier l'usage du vélo électrique, 33 % la marche et 32 % la trottinette. Et plus d'un quart envisage d'acheter un véhicule électrique dans l'année. D'ailleurs, 9 conducteurs de véhicules électriques sur 10 déclarent être satisfaits de leur choix².

Une bonne raison de partir à la découverte de la mobilité électrique!

L'équipe d'ENGIE

1. Baromètre de la mobilité, IPSOS pour Europ Assistance, avril 2024.
2. Consultation auprès des utilisateurs de véhicules électriques, IPSOS pour Avere France, avril 2024.

Sommaire

PAGES 4-5 RECHARGER SON VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Que l'on soit à domicile ou sur la route, il y a toujours moyen de se recharger.

PAGES 6-9 LES 7 GRANDES QUESTIONS

Est-ce écologique?
Quelle autonomie?
On répond aux questions que vous vous posez sur les véhicules électriques.

PAGES 10-11 UN PROGRAMME QUI VOUS RÉCOMPENSE

Avec Mon Programme pour Agir, ENGIE récompense vos actions en faveur de la sobriété énergétique.

Ce magazine a été produit dans le respect de l'environnement : il a été imprimé en France avec des encres 100 % végétales sur un papier issu de forêts gérées durablement, certifiées PEFC.

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

Ce numéro vous est proposé par l'équipe marketing de votre fournisseur ENGIE.
ENGIE – SA au capital de 2 435 285 011 € | RCS Nanterre 542 107 651 | Siège social : 1, place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie
Service Clients : TSA 87494 – 76934 Rouen Cedex 09
Responsable éditoriale Mélodie Petit et Héléne Brunet-Rivaillon | Secrétaires de rédaction Amelia Dollah et Élodie Fournier | Coordinatrice Mélissa Striebig
Directrice artistique Charlotte Lamoglia / L plus B | Illustrations Théophile Sutter, ENGIE | Photos Adobe Stock, ENGIE.
Imprimé par Desbouis Grésil – ZI du Bac d'Ablon – 10-12, rue Mercure – 91230 Montgeron, France dans une usine certifiée ISO 14001 et labellisée Imprim'Vert
Ce magazine ne peut être vendu



6 infos étonnantes sur la mobilité douce

Les trajets en voiture sont responsables de 52 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports intérieurs¹.
Marche, vélo, covoiturage... Il existe de nombreux moyens de se déplacer tout en limitant ses émissions de carbone.

x 2

Les trajets en voiture thermique inférieurs à 3 kilomètres génèrent en moyenne deux fois plus de pollution que les longs trajets².

Cela est dû à la surconsommation de carburant lorsque le moteur est froid ainsi qu'aux arrêts et redémarrages fréquents, entre autres.



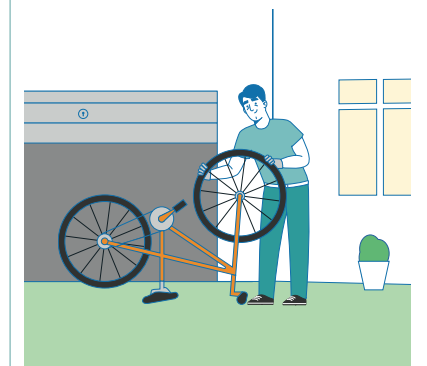
5 km

En ville, sur les distances inférieures à 5 kilomètres, le vélo avec ou sans assistance électrique est aussi rapide que la voiture³.

Les vélos-cargos permettent, en plus, de transporter des jeunes enfants ou des sacs de courses.

Électrifier

Il est possible de passer au vélo électrique tout en gardant son vélo classique grâce aux kits d'électrification Reebike, compatibles avec 95 % des vélos. Un concept malin et innovant soutenu par le fonds d'investissement à impact ENGIE Rassembleurs d'Énergies depuis 2021.
Plus d'infos sur reebike.fr



Écoconduite

Lorsqu'il n'y a pas d'alternative possible à la voiture, il est conseillé d'adopter l'écoconduite pour diminuer ses émissions de carbone. Parmi les comportements les plus impactants, on trouve la diminution de la vitesse. En ralentissant de 10 km/h, on peut économiser jusqu'à 5 litres de carburant et réduire de 12,5 % ses émissions de CO₂ sur 500 kilomètres⁴.



20 secondes

On a parfois tendance à laisser son moteur allumé lors des courts arrêts. Pourtant, en le stoppant à chaque arrêt supérieur à 20 secondes, on consomme moins de carburant qu'en le laissant tourner au ralenti³.

2 000 €

En plus de réduire le nombre de véhicules en circulation, le covoiturage est aussi un bon moyen de faire des économies. Partager son véhicule avec un collègue ou un voisin quotidiennement sur une distance de 30 kilomètres pour aller travailler revient à économiser près de 2 000 euros par an³.



1. « Quel est le niveau des émissions de gaz à effet de serre de nos transports? », notre-environnement.gouv.fr, 7 décembre 2023.
2. La pollution de l'air en 10 questions, ADEME, novembre 2023.

3. Bouger autrement au quotidien, ADEME, février 2024.
4. « Les mesures anti-pollution sur les routes », securite-routiere.gouv.fr.

Plusieurs solutions pour recharger un véhicule électrique

Chez soi, sur son lieu de travail ou de loisirs, en ville ou sur la route, les possibilités pour recharger son véhicule ne manquent pas. ENGIE a pensé à des solutions simples et accessibles pour vous accompagner où que vous soyez.

La recharge à domicile

LA PRISE RENFORCÉE

Équipée de câblages plus robustes qu'une prise conventionnelle pour éviter les incendies, la prise renforcée coûte environ 500 euros (installation par un professionnel comprise). **Mais sa puissance limitée engendre un temps de charge long.** Elle convient surtout en cas d'usage peu fréquent de son véhicule¹.

LES AIDES DE L'ÉTAT

Jusqu'en décembre 2025, l'achat et l'installation d'une borne de recharge sont éligibles au crédit d'impôt à hauteur de

LA BORNE STANDARD

Plus puissante que la prise renforcée, la borne permet **la charge du véhicule en quelques heures**¹. Certaines bornes de recharge standards sont équipées d'une fonctionnalité de **délestage dynamique** pour ajuster la puissance délivrée en fonction de la consommation des autres équipements de la maison.

75 % du prix de l'équipement, dans la limite de 500 euros par système de charge pilotable².

LA BORNE CONNECTÉE

En plus des fonctionnalités de la borne standard, la borne connectée est pilotable à distance grâce à une connexion internet. Elle offre la possibilité de **programmer la recharge** de son véhicule électrique selon ses besoins, notamment aux heures où l'électricité est la moins chère (heures creuses).

Pour en bénéficier, l'installation doit être réalisée par un technicien habilité IRVE, faites appel à l'expertise d'ENGIE !

« Ma Recharge Intelligente vous permet d'**économiser jusqu'à 28 %**³ sur le coût de chaque recharge en privilégiant les heures les moins chères de votre contrat d'électricité. »

Samuel Cerqueus, expert mobilité, bornes et recharges à domicile chez ENGIE



MA RECHARGE INTELLIGENTE⁴, L'OFFRE CONNECTÉE D'ENGIE

Avec la borne de recharge connectée et le service Ma Recharge Intelligente, vous pouvez **piloter vos recharges à distance**, programmer automatiquement vos recharges **pendant les heures les moins chères** de votre contrat d'électricité, et **suivre le détail de vos consommations** en kWh et en euros. Vous êtes également notifié en cas de dysfonctionnement et bénéficiez d'une assistance technique à distance.

Avec ENGIE, rechargez votre véhicule sereinement à moindre coût.

1. « Les types de bornes », je-roule-en-electrique.fr.
2. « Installation de bornes de charge pour véhicule électrique (crédit d'impôt) », service-public.fr.
3. Écart constaté à chaque recharge, entre deux clients ENGIE titulaires d'un contrat d'électricité Elec'Car avec un comptage en heures pleines/heures creuses (prix juin 2025), rechargeant leur véhicule électrique de 20 à 80 % (batterie de 57,5 kWh), l'un avec une prise standard avec lancement de recharge dès branchement du véhicule, et l'autre avec une borne de recharge connectée Wallbox installée par ENGIE Home Services (selon faisabilité technique), combinée à l'utilisation du service Ma Recharge Intelligente avec lancement de recharge aux heures creuses. Conditions sur mobilite-elec.engie.fr.

4. Service Ma Recharge Intelligente permettant le pilotage et le suivi de consommation de votre borne de recharge connectée WallBox Pulsar Pro+ installée par ENGIE Home Services. Service gratuit sans engagement de durée pour tout client particulier résidant en maison individuelle, titulaire d'un contrat d'électricité avec ENGIE (hors client titulaire d'une offre Happ-e) et disposant de la borne de recharge connectée WallBox (selon faisabilité technique). Voir conditions sur mobilite-elec.engie.fr.
5. Offre à prix de marché Elec'Car 1 an : **bénéficiez de -50 % sur le prix du kWh** hors toutes taxes (HTT) **pendant les heures creuses** (identifiées par le gestionnaire de réseau de distribution ; pour connaître les horaires des heures creuses sur votre commune, consultez le site d'Enedis), **par rapport au prix du kWh HTT en heures pleines de l'offre Elec'Car 1 an d'ENGIE**. Offre d'électricité indexée sur le tarif



Avec l'offre Elec'Car d'ENGIE, le kWh est à moitié prix pendant les heures creuses⁵. Et c'est de l'électricité verte⁶ !

Plus d'infos sur mobilite-elec.engie.fr

La recharge en itinérance

OÙ ?

Sur la voirie, dans les parkings, les centres commerciaux, les supermarchés, les stations-service, les aires de service et de repos sur les autoroutes, etc.

118 000

C'est le nombre de bornes de recharge électrique ouvertes au public en France⁷.

En 2023, le Gouvernement visait un maillage de 400 000 bornes en 2030⁸.

LA BORNE DE RECHARGE RAPIDE

En itinérance, il est essentiel de pouvoir recharger son véhicule le temps d'une pause ou d'un repas sur le pouce. C'est pourquoi la borne rapide présente une puissance de charge supérieure à 43 kW, offrant **une recharge à 80 % en une demi-heure**⁹. Pour rappel, en charge lente, il faut une nuit complète pour cela.

LA BORNE DE RECHARGE ULTRARAPIDE

En France, en mai 2023, on recensait plus de 14 500 bornes ultrarapides⁸ permettant **une recharge complète entre 15 et 30 minutes**¹. Pour optimiser la durée de vie de la batterie, leur usage est avant tout recommandé dans le cadre de trajets longs, comme à l'occasion des départs et des retours de vacances.



« ENGIE Vianeo, c'est plus de **8000 points de recharge** en France et en Belgique dont **800 installés sur les autoroutes françaises**. »

Audrey Allouche, responsable marketing chez ENGIE Vianeo

RECHARGEZ VOTRE VÉHICULE AVEC ENGIE VIANEO

Les stations ENGIE Vianeo disposent de bornes d'une puissance allant jusqu'à 400 kW pour une recharge rapide avec de l'électricité 100 % verte¹⁰.

En téléchargeant l'application, vous rejoignez gratuitement le programme **ENGIE Vianeo +** et bénéficiez de 10 % d'économies sur le tarif public affiché.

réglementé d'électricité, réservée aux clients particuliers propriétaires d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable (ENGIE se réserve le droit de demander la preuve de la possession du véhicule électrique ou hybride rechargeable) et disposant d'un comptage heures pleines / heures creuses. Selon la situation du client, le passage d'un comptage simple à un comptage heures pleines / heures creuses peut entraîner la facturation de frais par le gestionnaire de réseau.
6. Pour tout nouveau contrat d'électricité souscrit par un client particulier, à l'exclusion des offres Classique, de l'offre Elec Référence Essentielle 1 an et de l'offre d'électricité Happ-e, ENGIE achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée par le client en Garantie(s) d'Origine émise(s) par des producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifie

que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.
7. Au 31 décembre 2023, Bilan 2023 de Avere France.
8. « 100 000 bornes de recharge électrique ouvertes au public », info.gouv.fr, 9 mai 2023.
9. « 100 % des aires équipées en bornes de recharge électrique rapide », ASFA (autoroutes.fr).
10. Pour la fourniture en électricité des bornes, ENGIE Vianeo achète l'équivalent de la quantité d'électricité consommée en Garantie(s) d'Origine émise(s) par les producteurs d'énergie renouvelable. Une Garantie d'Origine certifie que l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.

7 grandes questions que l'on se pose sur les véhicules électriques

Début 2024, seuls 4 % des Français possédaient un véhicule électrique ou hybride¹. Et si nous sommes de plus en plus nombreux à envisager ce type d'acquisition, des interrogations subsistent. Voici tout ce qu'il faut savoir avant de se lancer.

LE VÉHICULE ÉLECTRIQUE EST-IL VRAIMENT PLUS ÉCOLOGIQUE ?

Le calcul de l'empreinte carbone d'un véhicule tient compte des émissions de gaz à effet de serre lors de leur fabrication, de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie. Si la fabrication d'un véhicule électrique génère plus de CO₂e qu'un véhicule thermique, à l'inverse, **sur sa durée de vie en France, il en émet globalement 2 à 3 fois moins** que son équivalent thermique². Et l'écart se creuse davantage dans les pays où le mix énergétique³ comprend une part non négligeable d'énergie verte ou nucléaire, comme la France.

Cependant, le **recours à des métaux à forte criticité**, comme le cobalt et le lithium, dans la fabrication des batteries génère un risque de tension sur leur approvisionnement, compte tenu de la forte croissance du marché. De plus, leur extraction a des impacts sociaux et environnementaux (conditions de travail, pollution de l'eau, gestion des déchets...). C'est pourquoi augmenter leur recyclabilité est un enjeu majeur.

Enfin, **le poids des véhicules impacte leur empreinte carbone sur tout le cycle de vie**. Ainsi, même dans les gammes électriques, il reste préférable d'opter pour un modèle citadin plutôt que pour un SUV.

COMMENT CHOISIR ENTRE UN VÉHICULE HYBRIDE ET UN VÉHICULE 100 % ÉLECTRIQUE ?

Les modèles hybrides séduisent des automobilistes souhaitant réduire leur empreinte carbone mais réticents à l'idée de passer au tout électrique, notamment par crainte de manquer d'autonomie sur les longs trajets. Pourtant, aujourd'hui, 98 % des déplacements sont réalisés à moins de 80 km à vol d'oiseau du domicile² et il existe désormais plus de 150 000 points de charge publics en France.

Par ailleurs, **le véhicule hybride rechargeable ne permet, à ce jour, de diminuer ses émissions de carbone que de 25 %** environ comparé à un véhicule thermique, contre 60 % pour le véhicule électrique².

COMBIEN COÛTE UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE NEUF ?

Si certains véhicules électriques sont aujourd'hui commercialisés à moins de 20 000 euros, la plupart des modèles de milieu de gamme, citadines ou berlines, sont vendus **entre 30 000 et 50 000 euros**. Il existe aussi des modèles de luxe à des prix bien plus élevés.

QUELLES SONT LES AIDES PROPOSÉES PAR L'ÉTAT ?

Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) offrent aux particuliers et aux professionnels une aide financière allant **jusqu'à 4 200 euros** pour l'acquisition d'un véhicule électrique⁵. En complément, de nombreuses collectivités proposent des **aides locales** recensées sur j echangemavoiture.gouv.fr.

QUELLE EST L'AUTONOMIE MOYENNE D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE ?

La peur de manquer d'autonomie constitue l'un des principaux freins à l'achat. En moyenne, une voiture électrique offre **une autonomie qui varie de 220 à 500 kilomètres**, selon les modèles⁴. Une distance bien suffisante pour une majorité de Français qui se déplacent en moyenne sur moins de 30 kilomètres par jour. D'ici 2030, les nouveaux modèles devraient permettre de rouler en autonomie sur une distance de 500 kilomètres en moyenne.

LES BATTERIES SONT-ELLES RECYCLABLES ?

L'extraction des matériaux vierges utilisés pour les batteries impacte les humains et l'environnement. Il est donc crucial de les recycler au maximum. Les batteries Li-ion sont **techniquement recyclables à hauteur de 50 %** de leur masse et pourraient l'être de 80 à 90 % grâce à des procédés innovants hydrométallurgiques et mécaniques².

Hélas, en 2022, **seuls 5 % des batteries Li-ion en fin de vie étaient recyclées**². La filière industrielle de recyclage n'est pas encore mature mais elle devrait se développer dans les années à venir avec la croissance du marché de l'électrique.

81%

des propriétaires de véhicules électriques estiment que **le coût d'entretien de leur véhicule est peu élevé**⁶.

QU'EN EST-IL DU MARCHÉ DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES D'OCCASION ?

Le marché de l'occasion se développe aussi pour les véhicules électriques, malgré quelques craintes relatives à la durée de vie de la batterie. Selon les constructeurs, celle-ci s'étend en moyenne sur une dizaine d'années pour un usage inférieur à 30 000 kilomètres par an.

1. « 39,3 millions de voitures en circulation en France au 1^{er} janvier 2024 », Ministère de l'aménagement du territoire, septembre 2024.
2. « Les idées reçues sur la voiture électrique », Carbone 4, 24 juin 2025.

3. Le mix énergétique représente les différentes sources d'énergie utilisées pour la consommation énergétique d'un pays (nucléaire, pétrole, énergies d'origine renouvelable...).

4. « Autoroute : quelles voitures électriques ont la meilleure autonomie ? », autoplus.fr, 2 juillet 2024.

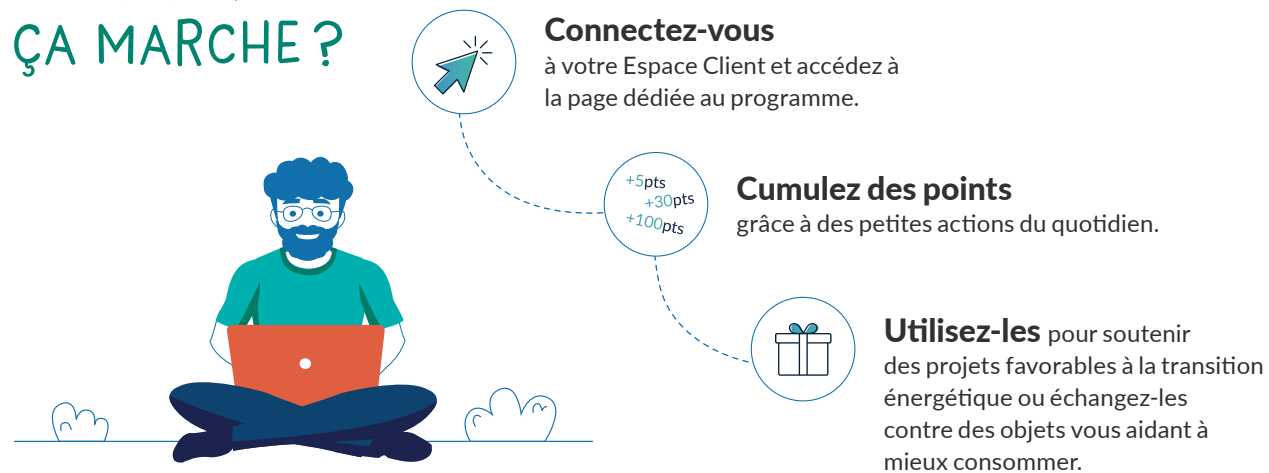
5. « Bonus sur l'achat d'un véhicule - Les informations clés », economie.gouv.fr

6. Consultation auprès des utilisateurs de véhicules électriques, étude IPSOS réalisée pour Avere France, février 2024.

MON PROGRAMME POUR AGIR VOUS RÉCOMPENSE POUR VOS ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

Ce programme gratuit et accessible dès la création de votre Espace Client vous propose des conseils pour réduire votre consommation et vous récompense pour votre engagement dans la transition énergétique¹ !

COMMENT ÇA MARCHE ?

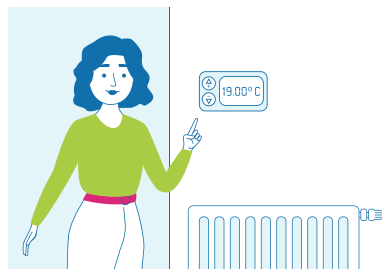


COMMENT GAGNER DES POINTS ?



Calculez
votre **empreinte carbone**
pour estimer votre impact
sur l'environnement.

80 points



Participez
aux **écodéfis** en réduisant
votre consommation d'énergie
par rapport à l'année passée².

200 points par mois

« Grâce à tous les participants aux écodéfis depuis 2020, nous avons réussi à économiser 62 GWh, soit **9 ans** de la consommation électrique de la tour Eiffel³ ! »

Thomas Szygula,
responsable de
Mon Programme pour Agir
chez ENGIE



Et ce n'est pas tout, il existe plein d'autres possibilités pour en cumuler !

QUE FAIRE DE VOS POINTS ?

Soutenez des projets qui vous tiennent à cœur



Avec l'association **Des Enfants et des Arbres**, encouragez la plantation d'arbres par des écoliers chez des agriculteurs voisins.



Avec l'association des **Compagnons Bâisseurs**, permettez la rénovation énergétique de logements de familles modestes en France.

« En 2024, ce sont plus de **70 projets** qui ont été soutenus par les clients ENGIE via **Mon Programme pour Agir**. »

Aurélie Ribault,
Directrice Marketing Relationnel
chez ENGIE



Échangez vos points contre des cadeaux



Un **kit d'économie d'eau OOPLA**,
qui permet de réduire
jusqu'à 50%
votre consommation d'eau.

650 points



Une **trousse et un baume à lèvres Folies Royales**
produit en France
à base de cire d'abeille bio.

430 points



Un carnet de missions **zéro déchet**
à réaliser en famille et
un **livre jeunesse** sur l'écologie
par Graines de Citoyens.

800 points

Pour découvrir toutes les récompenses, rendez-vous dans votre Espace Client et rejoignez les 1 million de clients engagés⁴ à nos côtés !
monprogrammepouragir.fr



1. **Mon Programme pour Agir** est un service gratuit réservé aux clients ENGIE ayant souscrit une offre de marché, à l'exception de l'offre Gaz Passerelle, qui a pour objectif de valoriser les actions des consommateurs qui s'engagent dans la transition énergétique. Grâce à leurs actions écoresponsables, ils peuvent cumuler des points et les utiliser pour accéder à des avantages et soutenir des projets. Voir détails et conditions dans votre Espace Client.

2. **Écodéfi électricité** : réservé aux clients disposant d'un contrat électricité à prix de marché ENGIE et équipés d'un compteur Linky installé et activé depuis plus d'un an.

Écodéfi Gaz : réservé aux clients titulaires d'un contrat de vente de gaz à prix de marché ENGIE, hors contrat Gaz Passerelle, et équipés d'un compteur GAZPAR installé et activé

depuis plus d'un an. Remportez jusqu'à 600 points, en baissant chaque mois votre consommation mensuelle par rapport à la même période de l'année précédente, pendant toute la durée de l'Écodéfi.

3. Réduction de 62 GWh : réduction de consommation constatée lors des écodéfis électricité de mars 2020 à avril 2024 (comparaison des consommations de chaque édition par rapport aux mêmes périodes de l'année précédente).

Consommation électrique annuelle de la tour Eiffel selon la Société d'exploitation de la tour Eiffel : 6,7 GWh. Calcul : $62 / 6,7 = 9,25$ soit environ neuf ans.

4. Entre janvier 2023 et février 2024. Source ENGIE.

Le courant passe bien entre nous ?

Parrainez vos proches et recevez chacun une prime.
Rendez-vous sur particuliers.engie.fr/parrainage

Jusqu'à **25 €** de prime par parrainage* !

J'agis
avec
ENGIE



ENGIE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

* Pour bénéficier de l'offre de parrainage,

Le PARRAIN doit être titulaire d'un contrat d'électricité et/ou de gaz naturel à prix de marché souscrit auprès d'ENGIE (hors offre Happ-e), toujours actif et n'étant pas en cours de résiliation. Il peut parrainer jusqu'à 10 filleuls maximum par année calendaire.

Le FILLEUL doit souscrire une offre à prix de marché électricité et/ou gaz naturel en utilisant le code parrain. Offre non valable si le filleul dispose déjà, d'un contrat d'énergie à prix de marché souscrit auprès d'ENGIE ou d'une proposition de contrat d'énergie à prix de marché adressée par ENGIE encore valable à la date d'envoi de l'invitation de parrainage. Offre de parrainage réservée aux clients particuliers, disponible pour tout lieu de consommation situé en France métropolitaine, hors Corse, sur les zones géographiques où ENGIE commercialise des contrats de vente d'énergie auprès des clients particuliers. Non cumulable avec toute autre réduction ou opération en cours d'ENGIE ou avec les Packs « J'agis sur Ma Conso Elec » et « Sérénité ».

Pour plus d'information, rendez-vous sur le règlement du parrainage : particuliers.engie.fr/reglement-parrainage.pdf

ENGIE : SA au capital de 2 435 285 011 € - Siège social : 1 place Samuel de Champlain 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 542 107 651. © visuel